République Française
Département de l'Hérault

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~~

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 12 avril 2021

~~~~~~

BUDGET ANNEXE AUTORISATION DROIT DU SOL (ADS) 2020
VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 12 avril 2021 à 16h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 1 avril 2021.

Étaient présents ou représentés	M. Henry MARTINEZ, Mme Chantal DUMAS, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, M. Philippe SALASC, M. Jean-Claude CROS, M. Marcel CHRISTOL, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN, M. Philippe LASSALVY, Mme Florence QUINONERO, Mme Martine LABEUR, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ, Mme Marie-Françoise NACHEZ, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, M. Pascal DELIEUZE, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILOING - M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.
Procurations	Mme Nicole MORERE à M. Olivier SERVEL, Mme Jocelyne KUZNIAK à M. Pascal DELIEUZE, Mme Maria MENDES CHARLIER à M. Henry MARTINEZ, M. Gilles HENRY à M. Jean-Pierre PUGENS, M. Daniel JAUDON à M. José MARTINEZ, M. Nicolas ROUSSARD à M. Philippe SALASC, M. David CABLAT à M. Jean-Claude CROS.
Excusés	M. Jean-François SOTO.
Absents	M. René GARRO, Mme Agnès CONSTANT, M. Robert SIEGEL, M. Laurent ILLUMINATI.

Quorum : *16*	Présents : 36	Votants : 43	Pour : 43 Contre : 0 Abstention : 0

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.
Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.
VU le Code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier ses articles L. 1612-12, L.1612-13, L.2121-31 et D. 2342-1, applicables aux Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) par renvoi des articles L. 1612-20 I, L. 5211-36 et R. 5211-13 ;
VU la délibération du conseil communautaire du 20 janvier 2020 relative à l'adoption du budget primitif du budget annexe ADS ;

CONSIDERANT que le compte administratif 2020 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par le budget annexe ADS entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020,
CONSIDERANT que le comptable public tient la comptabilité de l'ordonnateur selon le principe de la partie double et établit le compte de gestion ; que le compte administratif soumis à approbation est conforme et concordant avec le compte de gestion du Trésorier,
CONSIDERANT que la structure d'un budget d'une collectivité territoriale se présente comme indiqué en annexe 1,
CONSIDERANT le budget annexe ADS 2020 :
La section de fonctionnement du budget annexe ADS 2020 s'élève à :

- 233K€ en dépenses soit une réalisation de 94% par rapport au BP 2020 (annexe 1)
- 159K€ en recettes soit une réalisation de 65% par rapport au BP 2020 (annexe 1)

Le résultat de la section est de -41K€ à fin 2020.
CONSIDERANT le ratio budget annexe ADS :
A fin 2020, le niveau d'épargne brute et d'épargne nette sont évalués à -73K€.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

Le Président quitte la séance au moment du vote et ne prend pas part au vote.
- d'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe ADS de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault ; ce compte administratif 2020 étant conforme au compte de gestion 2020 transmis par le Centre de Gestion Comptable Cœur d'Hérault,
- d'inviter Monsieur le Président à accomplir l'ensemble des formalités de publicité afférentes à cette affaire.

Transmission au Représentant de l'État
N° 2550 le 19 avril 2021
Publication le 19 avril 2021
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 19 avril 2021
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20210412-2927-BF-1-1

Le Président de la communauté de communes

Jean-François SOTO

BUDGET ADS - COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
		Budget	Réalisé	
011	Charges à caractère gènèral	26 728,72	12 952,78	*48%*
012	Charges de personnel	220 277,77	220 277,77	*100%*
65	Charges de gestion courante	10,00	2,43	
DEPENSES DE L'EXERCICE		**247 016,49**	**233 232,98**	*94%*

RECETTES				
		Budget	Réalisé	
002	Résultat de fonctionnement reporté	32 016,49	0,00	*0%*
13	Atténuation de charges	0,00	0,00	*100%*
70	Produit de services	215 000,00	159 499,00	*74%*
75	Produits de gestion courante	0,00	0,47	*100%*
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	*100%*
RECETTES DE L'EXERCICE		**247 016,49**	**159 499,47**	*65%*

Résultat de l'exercice		
Fonctionnement		**-73 733,51**

Excédent antérieur reporté	*32 016,49*
Excédent cumulé à reporter en 2020	***-41 717,02***

243 400 694

BUDGET ADS
CA2020

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 48
Nombre de membres présents : 36
Nombre de suffrages exprimés : 43

Présenté par le Président

VOTES : Pour : 43 Contre :

Date de convocation : 01/04/2021

Le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 12 avril 2021

Le Conseil communautaire

Commune	Nom				Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC				
ANIANE	Nicole	MORERE				
ANIANE	Nicolas	ROUSSARD				
AUMELAS	Ronny	PONCE	Sandrine	LOUKANI (suppléante)		
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile	LEMOINE (suppléante)		
ARGELLIERS	Pierre	AMALOU	Florence	LAUSSEL (suppléante)		
BELARGA	José	MARTINEZ	Cécile	LANGREE (suppléante)		
CAMPAGNAN	Jean-Marc	ISURE	Jean-Manuel	YORIS (suppléant)		
GIGNAC	Jean-François	SOTO				
GIGNAC	Martine	LABEUR				
GIGNAC	Olivier	SERVEL				
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ				
GIGNAC	Philippe	LASSALVY				
GIGNAC	Stéphanie	BOUGARD-BRUN				
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL				
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis	RANDON (suppléant)		
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Danielle	HOCHART (suppléante)		
LAGAMAS	Christian	VILOING	Pierre	ANCIAN (suppléant)		
LE POUGET	Thibaut	BARRAL				
LE POUGET	Josette	CUTANDA				
MONTARNAUD	Jean-Pierre	PUJENS				

Commune	Nom				Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Valérie	BOUYSSOU				
MONTARNAUD	Gilles	HENRY				
MONTARNAUD	Laurent	ILLUMINATI				
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER	Catherine	GIL (suppléante)		
PLAISSAN	Béatrice	FERNANDO	Bernard	PINGAUD (suppléant)		
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles	BOULOUYS (suppléant)		
POUZOLS	Véronique	NEIL	Francis	RICARD (suppléant)		
PUECHABON	Xavier	PEYRAUD	Christelle	AVIAT (suppléante)		
PUILACHER	Martine	BONNET	Mohamed	EL MAHI (suppéant)		
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN				
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC				
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES				
ST ANDRE DE SANGONIS	Chantal	DUMAS				
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ				
ST ANDRE DE SANGONIS	Maria	MENDES CHARLIER				
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO				
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Pascal	THEVENIAUD (suppléant)		
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND	Bernard	CAUMEIL (suppléant)		
ST GUILHEM LE DESERT	Robert	SIEGEL	Jean-Philippe	MORESMAU (suppléant)		
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE				
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK				
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN				
ST PARGOIRE	Agnès	CONSTANT				
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI	Evelyne	GELLY (suppléante)		
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Monique	VIALLA (suppléante)		
TRESSAN	Daniel	JAUDON	Sylvie	MOYANO (suppléante)		
VENDEMIAN	David	CABLAT	Christine	FERNANDEZ-FAUCILHON (suppléante)		

Certifié exécutoire par le Président , compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le A ,le